

« Avis N°3 du Groupe central du Pacte pour un enseignement d'excellence – Avis de la FAPEO »

Forest, le 11 février 2017

FAVORABLE et VIGILANTE, la FAPEO refuse le surplace !

Ne plus foncer dans le mur dans l'intérêt supérieur de tous les enfants. C'est le système scolaire francophone qui est incontestablement en échec, pas nos enfants !

Les victimes les plus vulnérables de notre système scolaire francophone sont en souffrance quotidienne depuis des décennies face aux redoublements, aux échecs à répétition, au décrochage scolaire et aux réorientations précoces.

En matière d'enseignement, la Belgique occupe l'avant-dernière place au classement des 41 pays de l'UE et de l'OCDE. Les inégalités scolaires ne se réduisent pas, voire empirent : malgré les constats posés par l'UNICEF depuis plus de 15 ans, ceux de PISA et ceux révélés par les indicateurs de la FWB, et malgré aussi les mesures politiques prises ces dernières années.

Le nombre d'enfants qui ne bénéficient pas d'un bon départ dans la vie augmente d'année en année.

Le Pacte a permis de mettre à l'avant plan l'intérêt supérieur de l'enfant et les causes structurelles qui empêchent d'y répondre pleinement. Il faut donc s'engager collectivement dans la réussite de cette réforme d'ampleur que propose le Pacte malgré ses imperfections d'aujourd'hui.

Pour une réelle démocratie scolaire, seule une volonté politique à la hauteur des enjeux est à même de porter les objectifs définis, en mobilisant enfin et de manière systématique les organisations représentatives des parents dans tous les processus de décision : conseils de classe, conseils de participation et projets d'établissement.

Notre principal regret porte sur le refus de prendre en compte la concurrence entre les réseaux, source d'inégalités, et l'absence d'objectivation du coût de celle-ci.

Les moyens humains et financiers alloués au Tronc Commun polytechnique et pluridisciplinaire, à la lutte contre le fléau du redoublement et du décrochage scolaire doivent permettre à tous les jeunes et leurs parents de poser les choix les plus émancipateurs en toute liberté.

La FAPEO restera vigilante et constructive quant à la mise en œuvre du pacte.

Consultation, la méthode

Après avoir diffusé l'avis N° 3 du groupe central via nos outils habituels, nous avons mis en place deux dispositifs de consultation pour construire l'avis de la FAPEO sur les orientations du Pacte :

(1) Les parents ont été invités à donner leur avis par **voie électronique** : **2357** réponses (10/02/2017) :

- La FAPEO a pris le parti de consulter **tous les parents de l'enseignement officiel** et non pas uniquement ceux de ses associations affiliées. L'analyse du profil des répondants nous montre d'ailleurs que des parents ont un pied aussi dans le réseau libre dès lors qu'ils ont plus d'un enfant.
- Pour toucher un maximum de parents, la FAPEO a demandé au **CECP, au CPEONS et à la Ministre de relayer l'invitation** faite aux parents à s'exprimer sur le Pacte : ainsi, des écoles communales, des établissements provinciaux et des athénées ont joué le jeu, de façon disparate.

(2) **Trois soirées d'information et d'échanges** ont été organisées. Les échanges sont venus compléter les informations issues du questionnaire. Elles ont eu lieu à Mons, Bruxelles et Liège. Les craintes et les questions de parents ont été consignées.

Les parents ont été invités à **se projeter dans un système éducatif différent** et ce n'est pas un exercice facile : les grandes orientations n'étant pas opérationnalisées, il leur a été proposé de se positionner par rapport à des valeurs et des finalités, par nature globales et généreuses.

Les **orientations** qui ont été **présentées** dans le formulaire sont celles qui **touchent le(s) parent(s) et leur(s) enfant(s) au premier plan**. Les parents ont pu, s'ils le souhaitaient, aller plus loin dans leur prise de connaissance du projet « Pacte » : les liens vers l'Avis N° 3 et son résumé ont été intégrés au formulaire.

Comme toute organisation représentative, la FAPEO n'est pas partie de rien dans l'élaboration de son formulaire et dans les travaux menés durant deux ans au Groupe central et dans les groupes de travail du pacte : notre **Mémoire 2014** a servi de **référentiel**.

Les parents ont répondu massivement, et ce malgré l'appel de certains enseignants à saboter nos consultations en dénigrant les compétences des parents, en disqualifiant la place des parents dans l'école et en dévalorisant la FAPEO.

Néanmoins, comme le montre l'analyse des réponses à la consultation (voir infra), il en ressort que **les parents veulent du changement**.

Notre avis se veut lucide et constructif :

(1) Lucide :

- a. Le dialogue parents-enseignants, individuel et collectif, est loin d'être évident. Un travail sur la culture de la démocratie reste encore et toujours à faire, dans l'idée de sortir de l'éternel rejet de la faute de l'échec sur l'autre : dans la réussite d'un nouveau système scolaire, tel que proposé par l'avis N°3, tous les acteurs ont leur rôle à jouer et doivent être reconnus dans leurs compétences, parents inclus.
- b. L'avis N° 3 a été élaboré par des acteurs représentant le système scolaire, ils en sont tous co-proprétaires.
- c. Certains points historiquement défendus par la FAPEO sont absents de l'avis N° 3, ce dernier étant un assemblage de points de vue de groupes d'intérêts différents, avec des convergences et des divergences. L'intérêt premier des parents usagers d'un service public (et partant de la FAPEO), c'est l'intérêt de l'enfant (éducation et instruction).
- d. La formation initiale et continuée des enseignants est une condition nécessaire à cette réforme ambitieuse du système.

(2) Constructif :

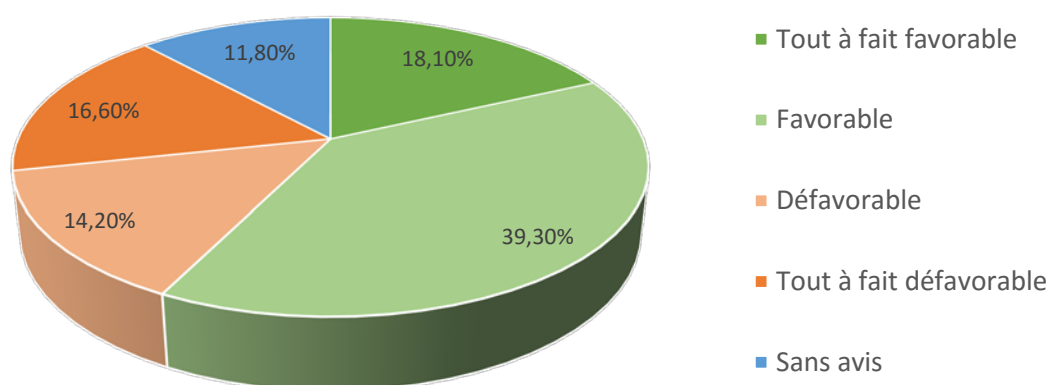
- a. Notre avis a pour principal objectif de faire connaître aux acteurs du Groupe central et au gouvernement les craintes et les questions des parents face aux réformes annoncées dans l'avis N°3.
- b. La mise en œuvre et le phasage de cette réforme sont attendus par les parents, la FAPEO s'est engagée à rester vigilante. Effectivement, les parents sont en attente de concret pour leur(s) enfant(s).

Renforcement
des savoirs et
des
compétences

Renforcement des savoirs et compétences

Les résultats de la consultation en ligne

Renforcement des savoirs et compétences



Craintes et commentaires

La FAPEO plaide pour un tronc commun polytechnique sans filières et sans options qui conduiraient à des mécanismes d'orientation, de ségrégation et de relégation, tant dans un établissement qu'entre établissements. Nous nous réjouissons de voir que c'est un élément central de l'avis N°3.

Tronc commun

Néanmoins, beaucoup de questions persistent quant à l'opérationnalisation et au phasage de la mise en œuvre de ce tronc commun. Les inquiétudes des parents sont principalement dues à la difficulté de se projeter à 15 ans. Effectivement une grande majorité des parents consultés ne seront pas concernés par le nouveau tronc commun puisque leurs enfants quitteront le système actuel avant la mise en œuvre d'un autre modèle.

Les réflexions sont donc imprégnées de leur expérience de parents d'aujourd'hui : ils n'imaginent pas comment le tronc commun mettra réellement tout en œuvre pour la réussite de tous. La question des moyens et de la formation (initiale et continuée) des enseignants est systématiquement évoquée. L'articulation des différentes mesures préconisées et le bénéfice de celles-ci ne leur apparaissent pas directement. Pour y voir clair, il faut projeter les parents dans un scénario fictif :

- « Imaginez votre enfant de 15 ans en échec scolaire et à la veille d'être orienté contre son gré » ...
- ... et « s'il avait été mieux encadré en maternelle, par des enseignants mieux formés, mieux accompagnés et en travail collaboratif avec des spécialistes extérieurs, le CPMS, les parents, votre enfant de 15 ans en serait-il au même stade ? ».

Remédiation-Consolidation-Dépassement

La question du mécanisme R-C-D devra être précisée : de nombreux parents expriment des craintes quant à l'organisation de ce mécanisme dans les écoles (groupe classe en fonction des niveaux, stigmatisation des élèves, options orientantes déguisées, etc.). La FAPEO sera donc attentive à ce que ce mécanisme ne renforce pas les inégalités.

Des parents se demandent quels moyens vont être dégagés et certains vont jusqu'à proposer de supprimer les cours de morale et de religion au profit d'une remédiation efficace.

Le dossier d'accompagnement de l'élève

Si sa valeur pédagogique et d'outil de communication entre enseignants tout au long du tronc commun est reconnue, les parents s'inquiètent de son caractère confidentiel et du droit à l'oubli, surtout dans sa version numérique. L'idée est qu'il ne poursuive pas l'enfant au-delà de sa scolarité obligatoire. Il va de soi que ce dossier d'accompagnement doit être remis au(x) parent(s) qui en sont les propriétaires. Les parents se demandent quelle place leur est réservée dans la constitution de ce dossier. Le Pass-Inclusion, le Plan Individualisé d'Apprentissages, y seront-ils intégrés ?

L'incohérence: réussite de tous VS diminution de 50% des redoublements

L'avis N°3 prévoit un tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire avec une évaluation certificative en fin de cursus. La question se pose de savoir si le pacte envisage un tronc commun sans redoublement.

La certification à la fin du tronc commun (CTC)

La CTC a suscité de nombreuses réactions, plutôt positives pour ce qui est de la suppression d'une orientation forcée mais les parents se demandent ce qui se passe si l'élève échoue après l'année complémentaire. Cette question devra être clarifiée. Plus généralement, la question de la filière de transition devra être traitée.

Renforcement dans l'encadrement maternel

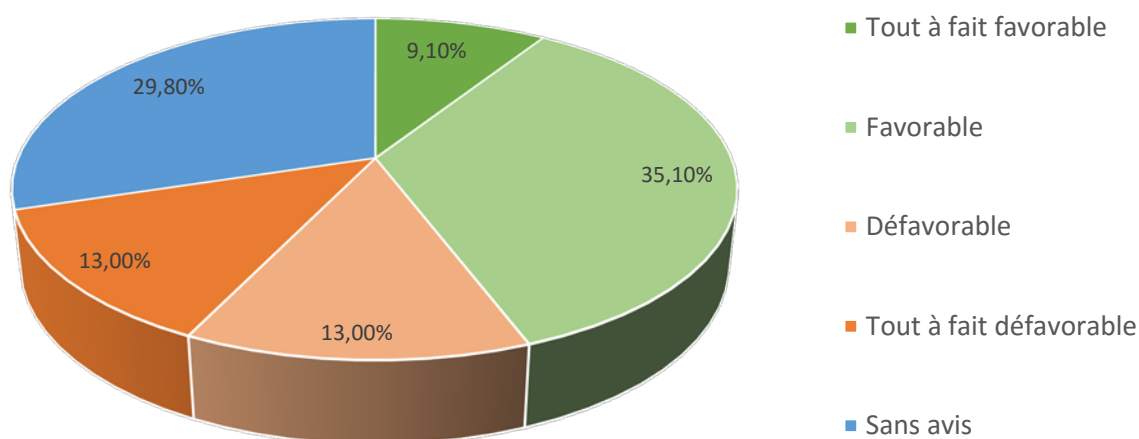
Pour ce qui est du renforcement dans l'enseignement maternel, le sentiment est largement favorable avec toutefois une crainte récurrente à propos de la formation des enseignants : des parents se demandent si les enseignants seront à même de détecter les difficultés des élèves et si les acteurs extérieurs à l'école (logopèdes, orthopédagogues, psychomotriciens, optométristes, etc.) auront bien accès à l'école pour favoriser le travail collaboratif.



Le pilotage

Les résultats de la consultation en ligne

Nouveau pilotage des écoles



Crainites et commentaires

La réforme du pilotage du système suscite l'adhésion de la FAPEO pour autant que toutes les balises exprimées dans le rapport du groupe de travail pilotage soient prises en compte.

Nous attirons l'attention sur l'importance d'évaluer les réformes déjà avancées avant de les généraliser : la certification par unité par exemple.

De plus, il est attendu que les plans d'actions du Pacte fassent eux-mêmes l'objet d'une évaluation en bonne et due forme. Une évaluation pensée au départ : objectifs et indicateurs fixés au préalable.

Plan de pilotage et marché scolaire

L'article concernant les plans de pilotage dans le décret « Missions » ne prévoit pas de demander l'avis du Conseil de participation, alors que c'est inscrit dans le rapport du GT pilotage. Nous insistons sur la nécessité d'organiser la concertation à tous les niveaux avec les représentants des parents. Plusieurs craintes sont exprimées par les parents à commencer par un renforcement du marché scolaire, le risque que ce ne soit que de « belles promesses » comme c'est le cas actuellement avec les projets d'établissements qui sont devenus un argument de publicité et d'autorité vis-à-vis des parents et un moyen de sélection des publics.

Il est prévu dans le décret mission que les projets d'établissements soient adaptés au plan de pilotage. Nous nous demandons comment les parents pourront s'assurer que le plan de pilotage et le projet d'établissement soient bien cohérents, s'ils n'ont pas connaissance des plans de pilotage.

Les objectifs et leurs indicateurs

La FAPEO demande au gouvernement de fixer rapidement les objectifs des différents niveaux du système éducatif. Nous demandons que ces objectifs soient concertés avec l'ensemble des acteurs. Nous insistons sur la nécessité d'établir des indicateurs tant quantitatifs que qualitatifs.

Plan de pilotage et inscription

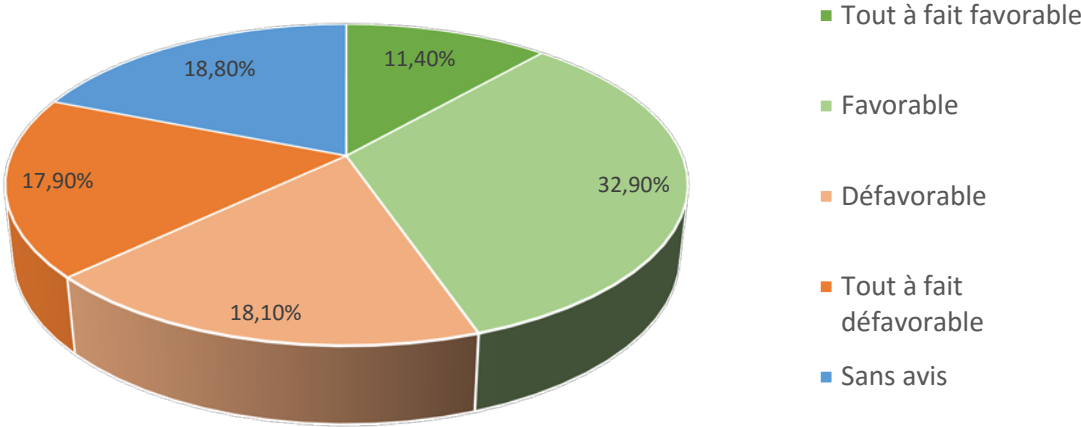
Les parents mettent en évidence l'incohérence entre l'autonomie renforcée des établissements et la régulation des inscriptions ; l'autonomie renforcée sans lignes directrices va distinguer les établissements les uns des autres. Comment dès lors les parents pourront-ils exercer, comme le prévoit la Constitution, leur libre choix d'école en fonction des projets correspondant aux besoins de leur(s)enfant(s), et ce particulièrement dans les zones en tension ?



Valorisation du qualifiant

Les résultats de la consultation en ligne

Valorisation de l'enseignement qualifiant



Craintes et commentaires

Cet axe est certainement celui qui suscite le plus de questions de parents.

Orientation choisie

La FAPEO adhère au processus d'orientation tel que défini dans l'avis N°3, c'est-à-dire choisi par l'élève et ses parents.

Cependant, l'option prise de l'orientation à 15 ans pose question, surtout en termes de profil de formation orienté métier. La société se modifie ; les jeunes restent de plus en plus tard chez leur(s) parent(s) et se projettent difficilement sur un emploi à 18 ans.

De plus, les parents invitent à prendre en considération la question du développement psychologique de l'adolescence : à 15 ans, sont-ils prêts à faire un choix définitif d'orientation professionnelle ?

Accès à l'enseignement supérieur

Le Pacte prévoit deux filières : la filière de transition qui mène aux études supérieures et la filière de qualification qui mène à l'emploi.

La transition après le tronc commun n'a pas été traitée et pose problème. Dans le système actuel, de nombreux jeunes qui sont dans le qualifiant se dirigent vers des bacs professionnalisants. La filière de transition devra donc intégrer cette perspective : la transition doit aussi préparer à cette filière et pas uniquement à des études supérieures de type long.

Sur ce point, des parents ne comprennent pas l'idée d'un CESS dans le qualifiant qui ne mènerait pas à l'enseignement supérieur. Pour eux, c'est assimiler le futur qualifiant à l'actuelle filière professionnelle. Ils se demandent en quoi ce projet valorise la filière qualifiante.

La question des métiers de demain

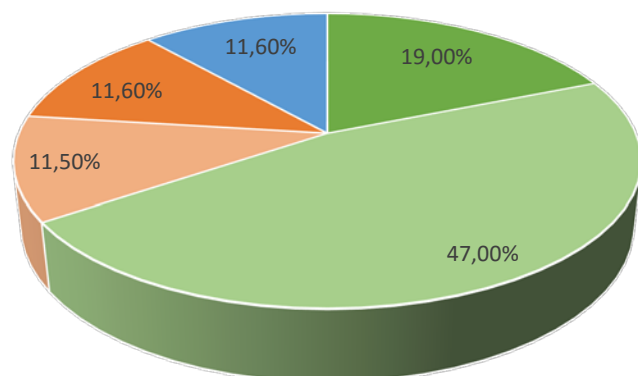
Plus globalement, à propos des métiers de demain, la FAPEO ne veut pas d'une formation qui limiterait les perspectives d'avenir des jeunes. Il est à noter que les métiers sont en constante évolution et certains sont même appelés à disparaître. Nous pensons que, encore plus que dans le tronc commun, l'accent devrait être mis sur la capacité à créer et à s'adapter.



Une place de qualité pour tous

Les résultats de la consultation en ligne

Une place de qualité pour tous



- Tout à fait favorable
- Favorable
- Défavorable
- Tout à fait défavorable
- Sans avis

Craintes et commentaires

Les rythmes

L'idée qu'une étude de faisabilité soit réalisée est de nature à rassurer les parents pour autant que le Gouvernement tienne compte des résultats, même s'ils allaient à l'encontre du modèle proposé. Il est demandé que l'étude de faisabilité intègre la particularité de l'enseignement spécialisé : les journées sont déjà lourdes pour certains enfants.

De plus, les parents posent la question de l'absence de prise en compte d'autres modèles dans des pays proches qui, par exemple, réduisent la journée d'école plutôt que de la rallonger.

Il existe toujours une tension entre les partisans d'une école qui finit à 15h30 et permet aux parents de choisir librement l'organisation des activités, dont la prise en charge des travaux à domicile, et ceux qui préfèrent un temps allongé intégrant l'objectif des travaux à domicile au temps scolaire encadré par des professionnels. Certains encore se posent la question de la pertinence des devoirs à domicile.

Qualité des infrastructures et projection des places

Les parents demandent qu'une attention particulière soit portée au décret « taille des classes » : le dépassement de ces normes à Bruxelles (autorisé par dérogation) a-t-il bien été pris en compte dans les projections de besoins de place ? Par ailleurs, cette dérogation devrait être supprimée.

Les parents demandent que pour les nouvelles écoles des normes soient établies au niveau des infrastructures communes : toilettes, réfectoires, salle de gym, cour de récréation, etc. Ces nouvelles écoles devraient être pensées pour permettre le développement des pédagogies différenciées, par exemple : classes en L, bureaux modulaires, ballons ergonomiques, du mobilier en suffisance et adapté, etc.

Les parents se demandent si les moyens seront suffisants pour assurer des infrastructures pour tous. Effectivement, les nouvelles écoles offriront un cadre de qualité alors que des écoles aux infrastructures vieillissantes et parfois délabrées manquent de moyens pour assurer ce cadre de qualité. Des parents y voient le risque de production d'inégalités de l'offre, de renforcement du marché scolaire et de la concurrence entre établissements et concurrence à l'inscription.

Gratuité

Les parents demandent de clarifier ce que le Pacte entend par frais scolaires : les excursions en font-elles partie ?

Ils demandent également une transparence totale concernant toutes les participations financières collectives et individuelles des parents : voyage, fancy-fair, photos, etc.

Démocratie scolaire

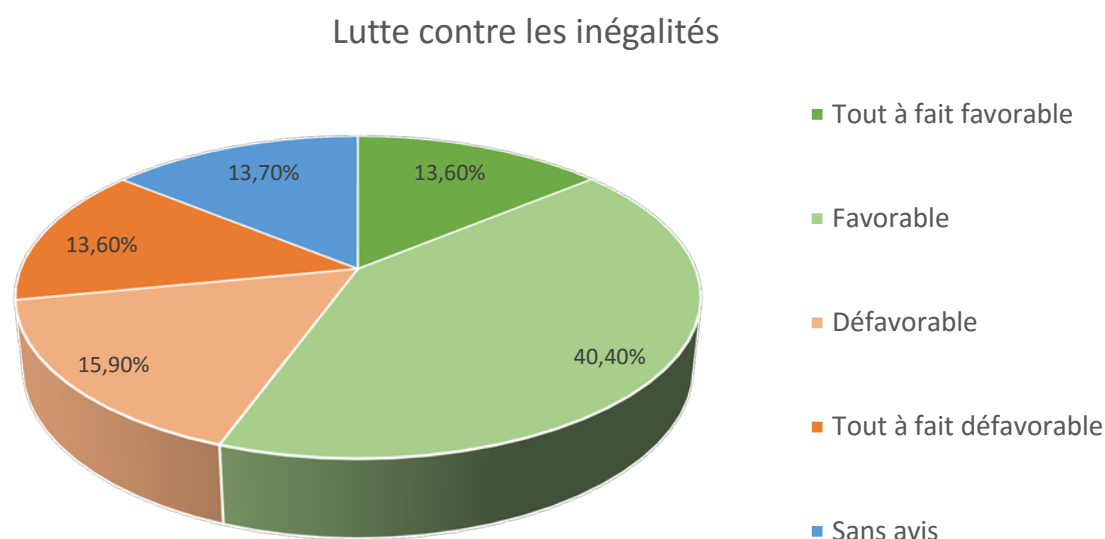
La question de la démocratie scolaire reste entière : ce point du Pacte n'a pas été suffisamment approfondi, et des parents s'étonnent de ne pas y trouver des modèles qui intègrent des parents et des élèves au sein du Conseil de classe.

Le peu de poids du Conseil de participation est questionné : son rôle d'avis est jugé trop faible.



Lutte contre les inégalités

Les résultats de la consultation en ligne



Craintes et commentaires

Diversité des écoles, diversité des enseignants : un frein à la mixité sociale

Des parents souhaitent que la FAPEO défende davantage l'harmonisation et la cohérence des pratiques entre établissements et entre enseignants d'une même équipe éducative.

La liberté d'enseignement et l'autonomie des professeurs sont deux principes qui paraissent aller à l'encontre de la lutte contre les inégalités : une école n'est pas l'autre et un enseignant non plus. Ces principes ouvrent au traitement inégal des publics scolaires et des enfants dans les classes.

Cette préoccupation devrait être rencontrée dans les plans de pilotage. Les parents sont particulièrement demandeurs de projets scolaires qui accueillent la diversité sociale et les gèrent sans discrimination. En effet, harmonisation des pratiques, transparence des projets,

justification des moyens mis en œuvre et communication des résultats apparaissent comme le minimum à défendre.

La liberté pédagogique « oui » mais avec des objectifs clairs et évalués.

Concurrence entre réseaux comme source d'inégalités

De nombreux parents nous ont interpellés sur le fait que le Pacte n'aborde pas du tout la question de la multiplicité des réseaux et d'une objectivation du coût de la structure de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Vers une école inclusive

Moyennant des aménagements raisonnables, le retour, et surtout le maintien, dans l'Enseignement ordinaire d'élèves à besoins spécifiques, grâce à un accompagnement individuel adapté devrait permettre d'atteindre l'objectif d'une école inclusive.

Outre les aménagements matériels raisonnables, c'est principalement au travers de la formation initiale et des formations continuées ciblées, de l'ensemble des intervenants du monde scolaire, que la prise en charge efficiente des besoins spécifiques pourra se réaliser. La formation en orthopédagogie apparaît comme essentielle. Enfin, il est demandé au régulateur de veiller à ce que les aménagements raisonnables se mettent en place dans toutes les écoles afin de faire en sorte que ce droit ne soit plus un parcours du combattant pour les parents.

Les besoins spécifiques sont éminemment variés, tant dans les fonctions atteintes que dans le degré de gravité. Néanmoins, et sans verser dans une forme de maltraitance à l'égard des élèves les plus vulnérables, la logique de l'inclusion (d'élèves dans des classes dans l'enseignement ordinaire, ou dans des écoles de l'enseignement ordinaire organisant des classes d'intégration) est celle que les parents soutiennent.

La FAPEO restera particulièrement attentive à l'évolution de ce secteur sensible.

Écoles défavorisées

Des parents se demandent comment attirer les enseignants les plus chevronnés dans les écoles défavorisées. Investir dans la maternelle et dans les établissements les plus en difficultés, accueillant des publics primo-arrivants d'origine très diverses, demande des enseignants formés et motivés.

La connaissance des réalités territoriales (connaissance du terrain) faciliterait les relations parents-enseignants-élèves, les apprentissages scolaires et les collaborations avec les acteurs de l'environnement proche.